

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1923)
Heft: 42

Register: État des membres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

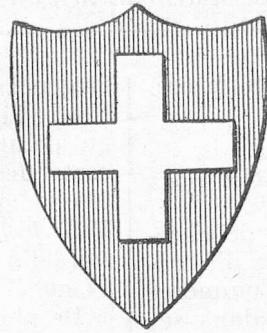
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



NOVEMBRE 1923

N° 42

BULLETIN MENSUEL

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Siège Social : 61, Avenue Victor-Emmanuel III, PARIS (8^e)

SOMMAIRE

ÉTAT DES MEMBRES. — LÉGATION DE SUISSE EN FRANCE. — DIVISION DE L'HORLOGERIE. — FOIRE D'ÉCHANTILLONS DE BALE. — REGISTRE DU COMMERCE FRANÇAIS. — RELATIONS TÉLÉPHONIQUES ENTRE LA FRANCE ET LA SUISSE. — LA TAXE SUR LES ÉTRANGERS. — LE CHOMAGE EN SUISSE. — COURS DU CHANGE ENTRE LA SUISSE ET LA FRANCE. — IMPORTATION-EXPORTATION-DOUANES; RÉSUMÉ DES DOCUMENTS OFFICIELS. — TRANSPORTS. — AVIS DIVERS.

ETAT DES MEMBRES

Le Comité de Direction, dans sa dernière séance, a admis les membres suivants:

MEMBRES EFFECTIFS

BAUMGARTNER (Théodore), propriétaire d'hôtel, Atlantic-Hôtel, Nice (Alpes-Maritimes) ;

BUGNOT (Paul), négociant-entrepreneur, 1, rue Croix-de-Régnier, Marseille;

ERNI (Jean), Directeur de la Compagnie Marseillaise des Riz de l'Indo-Chine, 5, place de la Bourse, Marseille;

FEDERER (Théodore), représentant de commerce, 83, rue Saint-Jacques, Marseille.

WUNDERLI (Fritz), industriel, Uster (Zürich).

MEMBRES ADHERENTS

GAGNIER & CHAVANE, agents généraux des Compagnies d'Assurances Helvetia (Incendie et Transports), 13, quai Saint-Clair, Lyon;

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE L'AFRIQUE ORIENTALE, Importation-Exportation, 30, rue de la République, Marseille;

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ÉTABLISSEMENTS A. MULLER & CIE, Fabrication, achat et vente de machines à bois, Route de Clermont, Persan (Seine-et-Oise).

LÉGATION DE SUISSE EN FRANCE

M. W. Thurnheer, Premier Secrétaire de la Légation de Suisse à Paris, vient d'être nommé Conseiller de Légation et attribué en cette qualité à la Légation de Suisse à Washington.

M. Thurnheer a déjà rejoint son nouveau poste. En lui adressant ici nos félicitations, nous tenons à remercier M. Thurnheer pour toutes les marques de sympathie et d'intérêt qu'il n'a cessé de donner à notre Chambre de Commerce, et à lui exprimer le regret que nous cause son départ, ainsi que les vœux que nous formons pour sa carrière future.

M. Thurnheer sera remplacé à Paris, par M. Ch. Bruggmann de Oberhelfenschwil (St-